

IMMIGRATION

Migrants en Manche : un nouvel accord pour rien ?

En pleine crise migratoire, Londres versera 72,2 millions à la France qui va renforcer les patrouilles alors que près de 42 000 migrants ont traversé la Manche en 2022. Ce nouveau tour de vis sécuritaire ne servira à rien selon les associations qui réclament des voies sûres et un geste de la France.

La France et le Royaume-Uni ont signé ce lundi un nouvel accord de coopération pour tenter d'enrayer les traversées de la Manche par des migrants à bord de petites embarcations. Le gouvernement britannique va verser 72,2 millions d'euros à la France en 2022-2023, notamment pour augmenter le nombre de policiers et de gendarmes patrouillant sur les côtes françaises et en faisant passer de 800 à 900. La France s'est engagée en contrepartie à effectuer 40 % de patrouilles en plus.

Les réponses sécuritaires en hausse constante ces dernières années à Calais ont pourtant montré leur manque d'efficacité. Ce week-end, 1 825 migrants sont arrivés en Angleterre à bord de 48 petits bateaux, ce qui porte leur nombre à près de 42 000 depuis le début de l'année. Selon

l'agence européenne de protection des frontières Frontex, plus de 62 000 étrangers en situation irrégulière ont été détectés dans la Manche entre janvier et octobre, en hausse de 70 % par rapport à la même période de 2021 malgré les 255 millions d'euros par an consacrés par la France à la sécurisation du littoral.

« Il faut un changement radical d'approche »

« L'accord ne répond pas aux besoins. Il faut un changement radical d'approche avec des patrouilles frontalières conjointes et une zone de sécurité conjointe à l'échelle de la Manche », estime la députée britannique de Douvres Natalie Elphicke.

Londres a renoncé à imposer un objectif chiffré d'interceptions de bateaux côté français et la presse britannique observe que le texte signé ne contient pas d'accord de retour des migrants vers la France ou l'Union européenne (UE).

« Ce document ne fera pas grand-chose pour mettre fin aux traversées car il ne s'attaque pas aux facteurs qui poussent les exilés à entreprendre des voyages dangereux vers l'Angleterre », affirme l'ONG britannique Refugee Council qui réclame no-



Ce week-end, 1 825 migrants sont arrivés en Angleterre à bord de 48 petits bateaux, ce qui porte leur nombre à près de 42 000 depuis le début de l'année. Photo Sipa/Shutterstock/Jon SANTA CRUZ

tamment des voies plus sûres pour rejoindre l'Angleterre comme le regroupement familial.

Des alternatives sûres ?

L'accord franco-britannique prévoit cependant de « proposer des alternatives sûres » et des centres d'accueil dans le sud de la France pour dissuader les migrants empruntant la route migratoire méditerranéenne de se rendre sur le littoral de la Manche.

Jusqu'à présent, le gouvernement français refuse d'utiliser la clause discrétionnaire du règlement Dublin qui permettrait aux migrants en besoin de protection présents à Calais de demander l'asile en France. Les associations assurent que ce geste qui avait facilité le démantèlement de la jungle de Calais en 2016 pousserait une partie des migrants à renoncer à la traversée périlleuse de la Manche.

Luc CHAILLOT

Collomb : « C'est une brèche qui s'ouvre »

Dans un entretien au *Progrès*, Gérard Collomb dévoile qu'il avait démissionné du ministère de l'Intérieur pour ne pas cautionner la politique d'immigration voulue par Emmanuel Macron, laquelle passait notamment par la création de « hot spots », ces centres d'accueils de migrants sur les côtes françaises. L'ex-ministre de l'Intérieur estime qu'avec l'Ocean Viking, « c'est une brèche qui s'ouvre ». « Pourquoi refuser demain un nouveau bateau, alors qu'un premier a été autorisé la veille ? Il y aura nécessairement un appel d'air », estime Gérard Collomb. L'ancien président du Grand Lyon et maire de Lyon rappelle qu'il n'a eu de cesse « de faire de la mixité urbaine pour lutter contre les ghettos. Mais ce n'est efficace que si on parvient à limiter le nombre de nouvelles arrivées ». « La politique du « Welcome le monde ! », cela ne fonctionne pas », juge Gérard Collomb.

URBANISME

Effondrement d'immeubles : « Il n'y a pas de « contrôle technique » pour le bâtiment »

Après l'accident de Lille, Anna Geppert, professeure d'urbanisme et d'aménagement du territoire à l'Université de Paris-Sorbonne, explique que « les effondrements peuvent aussi bien se produire en centre historique qu'ailleurs ». Mais certaines constructions sont plus vulnérables que d'autres.



Anna Geppert, experte en urbanisme. Photo DR



À Lille, une mission d'étude va être confiée à un organisme public pour rechercher les causes de la catastrophe. Photo Sipa/Christophe FORESTIER

À Lille, une mission d'experts doit déterminer pourquoi deux immeubles se sont effondrés samedi, provoquant la mort d'un homme. Si l'insalubrité ne semble pas en cause, selon le ministre délégué au Logement Olivier Klein, l'accident pose la question de la solidité des bâtiments construits sur notre territoire. Anna Geppert, professeure d'urbanisme et d'aménagement du territoire à l'Université de Paris-Sorbonne, nous en dit plus.

ESTE04 - VO

Existe-t-il un risque d'effondrement dans tous les centres historiques ?

« Les effondrements peuvent aussi bien se produire en centre historique qu'ailleurs. L'un des premiers motifs d'effondrement, ce sont les mouvements du terrain. Viennent ensuite les accidents techniques, c'est-à-dire les explosions, de gaz notamment, et la qualité de la construction. Il y a aussi les problématiques de dégradation du bâtiment, avec les infiltrations d'eau et les insectes. La leçon qu'il faut en tirer, c'est que l'entretien du bâtiment est un élément absolument crucial. »

Est-ce qu'il y a des endroits en France qui sont plus à risque que d'autres ?

« Il n'y a pas de villes qui soient plus exposées qu'autres. Sur les problèmes de salubrité, il y a une vigilance à avoir de manière préférentielle sur les quartiers qu'on appelle « de faubourg ». L'habitat y est produit

en grande quantité, il est souvent locatif, proche des centres-villes actuels, avec beaucoup d'appartements qui ont été construits pour être loués, donc avec une qualité de construction moindre. Or, on sait que les propriétaires bailleurs ont tendance à entretenir moins bien. »

Les effondrements d'immeubles sont-ils fréquents en France ?

« On voit rarement des effondrements. En revanche, il arrive régulièrement qu'on soit obligé de prendre des arrêtés d'insalubrité ou de péril, c'est-à-dire d'évacuer des bâtiments ou de réaliser dans l'urgence des travaux de mise en sécurité. »

À quels contrôles sont soumis les propriétaires ?

« C'est là le fond du problème. En France, nous nous reposons beaucoup sur les diagnostics qui sont effectués sur les bâtiments au moment de leur cession. Ces diagnostics ne constituent pas une obligation de faire des travaux, mais une simple information. Pour le bâtiment, il n'y a pas d'équivalent au contrôle technique. »

Léa GUYOT

EN BREF

JUSTICE

Le procès de militants antivax renvoyé à 2023

Huit militants antivaccins suspectés d'avoir mené des raids numériques visant deux parlementaires et un médecin en 2021 étaient convoqués lundi devant le tribunal correctionnel de Paris, mais leur procès a été renvoyé. Originaires de Moselle, du Rhône, de la Seine-et-Marne et du Finistère, les prévenus seront jugés les 2, 3 et 9 octobre 2023. Membres du groupe antivax « V.V » ou « Vivivi », ils se seraient concertés pour harceler en ligne la députée de Moselle Isabelle Rauch, la sénatrice de Charente Nicole Bonnefoy, et un chef de service du CHU d'Amiens, qui se sont portés parties civiles.

SANTÉ

Grève massive des biologistes

La grève des biologistes libéraux, remontés contre la baisse des tarifs que le gouvernement entend leur imposer, était massivement suivie lundi, avec 95 % des 4 200 laboratoires d'analyses médicales fermés en France, ont annoncé les syndicats de cette profession. « Ils peuvent faire des efforts, je ne lâcherai pas sur ce sujet », a déclaré de son côté le ministre des Comptes publics, Gabriel Attal, pointant la « rentabilité élevée » du secteur, « passée de 18 % à 30 % » à la faveur de la crise sanitaire. La grève doit durer au moins jusqu'à mercredi soir.